



SNES Wallis-et-Futuna
BP 605 Mata 'Utu
98 600 Wallis
Pacifique Sud

Mél. : <contact@snes-fsu-wf.fr>
Site : <http://www.snes-fsu.wf>



Compte-rendu du CTS n°1 du 6 juillet 2021

Sont présents :

Membres du CTS, représentants du vice-rectorat

M. Thierry Denoyelle, Vice-recteur
M. Napole Polutele, secrétaire général
M^{me} Denise Likafia, cheffe des ressources humaines

Membres du CTS, représentants des personnels

M^{me} Cynthia Joubert (FSU), remplaçante
M. Pascal Schroetter (FSU), titulaire
M. Sosefo Tuihoa (UTFO), titulaire
M. Soakimi Polelei (UTFO), remplaçant

Experts désignés par l'administration

M^{me} Siakuvasa Talaha, cheffe du service des examens et concours
M^{me} Karine Blon, cheffe du service d'information et d'orientation
M. Alexandre Esmaeli, chef du service de la formation continue
M. Olivier Bonhomme, chef du service des systèmes d'information
M. Jean Pierre Robin, proviseur du lycée de Wallis
M. Freddy Koralewski, conseiller technique santé

Début de la réunion à 14h 30

En préambule, les élus de la FSU expriment leur souhait qu'à l'occasion de ce premier CTS post confinement, l'ensemble des personnes présentes ait une pensée pour Xavier Barbin, principal du collège de Vaimoana, décédé des suites de la Covid. Une pensée pour se souvenir de ce collègue et de son engagement pédagogique sur le territoire. M. le vice-recteur invite l'ensemble des personnes présentes à observer une minute de silence.

I) Adoption des PV du 3 novembre 2020

Vote : 4 pour. Adopté à l'unanimité.

II) Crise sanitaire Covid 19 à Wallis-et-Futuna

M. Koralewski présente rapidement un état des lieux de la situation depuis la fin du confinement et indique que la gestion des établissements scolaires de Wallis-et-Futuna est régie par le protocole sanitaire ministériel qui est basé sur le triptyque : « Tester, Alerter, Protéger ». Depuis la reprise des cours en présentiel, 2036 autotests, tous négatifs, ont été réalisés dans les établissements. Dans pratiquement tous les établissements, les

psychologues scolaires sont intervenus sur les niveaux 6^{ème} et 5^{ème} pour répondre aux questions et aux angoisses éventuelles des élèves.

Au regard de la situation et des indicateurs très positifs depuis plusieurs mois, les élus FSU s'étonnent que le port du masque continue à être imposé en classe. Ils signalent que ce port est très gênant et pénible pour les professeurs et qu'il devient difficile de le faire respecter par les élèves. Le vice-recteur comprend cette remarque d'autant plus que les établissements scolaires, dans les faits, semblent être les derniers à respecter l'obligation du port du masque. Il signale néanmoins que les décisions sur ce point relèvent du COMIS.

III) Calendrier scolaire 2022

Le calendrier scolaire proposé, calqué sur celui qui sera en vigueur en Nouvelle Calédonie, est adopté à l'unanimité.

Prérentrée des enseignants le 11 février et rentrée scolaire le 14 février 2022.

Début des grandes vacances australes le 16 décembre 2022.

Périodicité de 7 semaines entre chaque période de vacances, sauf pour la dernière période avant les grandes vacances australes qui comptera 8 semaines de cours.

IV) Bilan 2020

a) Bilan des examens

Madame la cheffe du service des examens et concours présente un bilan des examens de la session 2020.

Dans toutes les filières, sauf pour le baccalauréat technologique, les pourcentages d'admis sont en baisse. La baisse est notamment sensible pour le baccalauréat général qui passe de 98% à 76% d'admis.

Le vice-recteur signale que le taux de certification reste très bon, notamment pour le DNB (91%), mais indique que certains éléments minorent ces bons résultats. Pour le DNB, moins de 15% des élèves obtiennent la moyenne aux épreuves finales et les élèves bénéficient surtout d'une évaluation du socle très positive. Il signale aussi le problème de l'absentéisme et du décrochage qui s'aggrave.

M. le proviseur évoque le dispositif MOREA (Module de Représentation à l'Examen par Alternance) mis en place au lycée qui permet aux élèves triplant de préparer et passer à nouveau le baccalauréat grâce à une organisation pédagogique différente, allégée et personnalisée. Avec le MOREA, les candidats qui se représentent au bac gardent les notes qu'ils ont validées l'année précédente (notes au-dessus de 10/20). Ils ne repassent que les matières qui leur ont fait défaut, à savoir celles où ils n'ont pas obtenu la moyenne.

b) Bilan de l'orientation

Madame la cheffe du service d'information et d'orientation présente un bilan de l'orientation 2020. Elle signale que 105 élèves ont été suivis au SIO en 2020. En raison de la situation sanitaire, les nouveaux bacheliers ont privilégié largement l'inscription sur parcoursup NC (129 élèves) pour 33 seulement sur parcoursup pour la métropole.

V) Gestion des personnels

a) Renouvellement et mise à disposition

Les formulaires pour les demandes de renouvellement de séjour ont été ventilés dans les établissements à partir du 15 juin. Le vice-recteur rappelle à nouveau qu'une cinquième année de contrat n'est en aucun cas prévue par les décrets qui encadrent les séjours à Wallis-et-Futuna et demandent aux chefs d'établissements de le signaler aux éventuels demandeurs. La situation sanitaire mondiale ne modifie en rien les modalités d'affectation sur le territoire.

b) Campagne PPCR 2020/2021

6 collègues étaient concernés par les rendez-vous PPCR cette année. Monsieur le directeur du second degré avait discuté avec les syndicats élus au CTS des modalités de passation difficiles cette année du fait de l'impossibilité des IPR de se rendre sur le territoire. Pour ne pas que les collègues soient pénalisés dans l'évolution de leur carrière, il a été convenu que l'échange avec les IPR se ferait par visioconférence.

4 collègues ont eu leur PPCR selon ces modalités. 1 collègue aura son PPCR en août suite à la prise de fonction du nouveau chef d'établissement. La FSU demande que les services du vice rectorat informent le ministère de cette passation de PPCR tardive, et suivent attentivement ce dossier pour que le collègue ne soit pas lésé.

1 enseignant a refusé le PPCR selon les modalités énoncées ci-dessus.

VI) Questions diverses

Questions FSU/SNES. (Pas de questions posées par FO)

1) Examens de fin d'année

Quelles sont les dispositions prévues, notamment pour le DNB, afin que la réussite des élèves ne soit pas impactée par le long confinement du 1^{er} trimestre ?

Les élus FSU font d'abord un constat et rappellent que les progressions pédagogiques ont été impactées par 9 semaines de confinement et 2 semaines de cours en demi-jauge ; soit 10 semaines de cours en présentiel en moins, ce qui signifie que presque 1/3 des cours de l'année ne seront pas dispensés devant les élèves. Ils rappellent aussi que les dispositifs « continuité pédagogique » et « vacances apprenantes » ne sont pas des dispositifs qui peuvent palier ces 10 semaines sans cours en présentiel. La continuité pédagogique était un dispositif basé sur la notion de renforcement des acquis et les vacances apprenantes basées sur le volontariat. Aussi, les élus FSU, qui ont échangé avec de nombreux enseignants, demandent au vice-recteur de se rapprocher dans les meilleurs délais du ministère pour obtenir la passation par contrôle continu des épreuves finales du DNB. Le DNB continuerait à être évalué sur 800 points : 400 points pour le socle, 100 points pour l'oral et 300 points attribués à partir des moyennes obtenues durant l'année dans les disciplines évaluées normalement en fin d'année (français, mathématiques, hist. géo et sciences). Ce système est le plus pertinent et le plus juste pour les élèves qui ne doivent pas être mis en difficulté par des sujets qui pourraient porter sur des points du programme qui n'ont pas pu être abordés du fait des progressions tronquées. Une évaluation très large du socle et une évaluation très bienveillante aux épreuves finales, évoquées par le vice-recteur, ne satisfont en aucun cas les élus de la FSU. Il ne faut pas acter l'idée d'un examen au rabais et seul le contrôle continu peut aboutir à une évaluation pertinente et sereine pour nos élèves.

Les élus FSU indiquent aussi que pour l'instant les préconisations des IPR sont diverses et peu précises sur cette problématique, et que le discours d'un allègement des programmes à l'aune de ce qui se fait en Nouvelle Calédonie n'est pas pertinent car les durées de confinement ne furent pas semblables.

Les élus FSU rappellent aussi que pour le DNB 2020, la métropole avait acté une passation de l'examen au contrôle continu, et surtout que depuis l'année dernière Wallis-et-Futuna a pleinement la main sur la gestion du DNB avec l'élaboration de sujets par des professeurs locaux. Il est d'ailleurs incompréhensible que du fait de la consultation référendaire en Nouvelle Calédonie le 12 décembre, une avancée des dates des épreuves soit actée pour la Nouvelle Calédonie et pour Wallis-et-Futuna. Cette inféodation à la Nouvelle Calédonie est pesante et ne va pas dans le sens des décisions prises l'année dernière.

Le vice-recteur entend et comprend les arguments de la FSU, mais affirme que pour l'instant le ministère n'est pas favorable à une modification du DNB pour Wallis-et-Futuna afin de ne pas faire d'exception.

Les élus FSU suggèrent fortement au vice-recteur de reprendre l'attache du ministère au plus vite, afin d'obtenir la mise en place du contrôle continu pour le DNB 2021 à Wallis-et-Futuna. Le vice-recteur y consent et communiquera au plus vite sur ce sujet. La FSU indique aussi qu'elle communiquera, notamment lors des CA qui vont se tenir dans les établissements, sur ce sujet avec les parents pour exposer la pertinence de la passation du DNB au contrôle continu.

Pour le baccalauréat, les élus FSU demandent si les aménagements mis en place en métropole pour l'épreuve de philosophie (l'élève aura le choix entre la moyenne des notes obtenues lors de l'année scolaire et celle obtenue à l'épreuve finale) sont aussi valables sur le territoire. Le vice-recteur répond par l'affirmative.

2) Formation

Est-il possible de programmer rapidement une formation sur les attentes et l'évaluation du Grand Oral ?

La FSU rappelle qu'il s'agit d'une épreuve nouvelle et que les enseignants doivent en saisir tous les contours pour une évaluation juste et pertinente. Les difficultés notées en métropole lors de l'évaluation de cette épreuve doivent être évitées sur le territoire.

La FSU est très étonnée par la réponse du cofpic à cette problématique qui consiste à la convocation de dizaines d'enseignants au stage PAF intitulé : « de l'oral au grand oral » dont le contenu affiché sur le site du vice-rectorat est le suivant : « Ateliers pour mobiliser les appuis du corps (travail sur le souffle, travail vocal, mobilisation physique), développer le regard et l'écoute. Réflexions, échanges et production de ressources ».

L'erreur est grossière et double : à la fois sur le fond et sur la forme.

Sur le fond : il ne s'agit pas de travailler sur le souffle par le biais d'exercices de respiration mais d'obtenir des éléments précis (cadrage de l'épreuve, contenu, élaboration d'une grille d'évaluation chiffrée) sur une épreuve nouvelle.

Sur la forme : un stage de 2 heures dispensé aux correspondants disciplinaires par visioconférence par un IPR, puis mutualisation par ces correspondants à tous les enseignants serait une réponse pratique et pertinente. En tout cas plus pertinente que la convocation de dizaines de professeurs durant 4 demi-journées, alors même que ces enseignants ont déjà du mal à gérer des progressions tronquées du fait de la crise sanitaire.

3) Equipement informatique des établissements

Pourquoi, malgré les annonces récurrentes depuis 2019, de nombreux établissements n'ont-ils toujours pas reçu de dotation ces dernières années ?

Le chef du service des systèmes d'information indique que les 120 000 euros attribués par le ministère pour les dotations informatiques en 2019 ont servi pour moitié à équiper la section STI2D, et pour moitié à l'achat d'ordinateurs pour le lycée et à l'équipement des établissements en bornes wifi. Il indique aussi que les collèges de Lano et de Sisia ont été dotés cette année (tout récemment pour Sisia) d'ordinateurs clients légers, afin de rénover entièrement leurs salles informatiques. Les élus FSU prennent acte de ces dotations mais ne comprennent pas que les autres établissements ne soient pas logés à la même enseigne. M. Bonhomme répond que cela devrait se faire au cours de l'année. De façon générale, les élus FSU regrettent que le territoire ait du mal à intégrer les évolutions informatiques qui permettraient de révolutionner la pédagogie actuelle (pas de politique concertée avec les instances du territoire pour avoir rapidement la fibre dans les établissements ; absence de dotation suffisante et pérenne pour l'entretien du parc informatique dans les établissements).

Les élus FSU profitent de cette question diverse pour signaler leur insatisfaction concernant la gestion du site du vice-rectorat, notamment de l'espace pédagogique. On peut ainsi regretter fortement le toilettage excessif de cet espace : des dizaines de leçons, souvent contextualisées, élaborées collectivement lors de stages et validées par les IPR, ont été enlevées. De plus, les programmes présents sur le site sont obsolètes.

4) Prime d'équipement informatique

Quand cette prime, instaurée par un décret du 5 décembre 2020 et destinée aux professeurs relevant du Ministère de l'Education Nationale, sera-t-elle versée pour les professeurs exerçant à Wallis-et-Futuna ?

Les élus FSU signalent qu'une prime d'équipement informatique de 150 euros nets a été instaurée par un décret du 5 décembre 2020. Cette aide est destinée aux professeurs (sauf documentalistes et CPE) titulaires et contractuels, en temps complet ou partiel. Cette prime a été versée en métropole fin février et les élus FSU s'étonnent qu'elle ne fut pas versée à Wallis-et-Futuna. Madame la cheffe des ressources humaines indique qu'elle sera versée sur la paye du mois d'août.

La FSU signale aussi que depuis le 1^{er} mai 2021, une prime d'attractivité a aussi été instaurée (décret du 12 mars 2021) pour les enseignants titulaires aux échelons 2 à 7 (prime mensualisée allant de 1400 euros - échelon 2- à 500 euros - échelon 7-) et pour les contractuels (de 400 euros à 800 euros selon l'indice). Madame la cheffe des ressources humaines en prend bonne note pour régularisation dans les meilleurs délais.

5) Conseils d'Administration

Pourquoi dans plusieurs établissements, les conseils d'administration ne se tiennent pas selon les modalités prévues par les textes ?

Les élus FSU signalent que le Code de l'Education indique que « les élections des conseils d'administration ont lieu au plus tard avant la fin de la 7^{ème} semaine ». Si on tient compte de la fermeture des établissements pour cause de confinement, ces élections auraient du avoir lieu avant le 2 juillet. Dans plusieurs établissements cela ne fut pas le cas.

Les textes indiquent aussi que la tenue d'un CA est obligatoire afin d'informer les élus de la mise en place d'un protocole sanitaire. Dans plusieurs établissements cette procédure n'a pas été respectée.

La FSU demande donc au vice-recteur de rappeler aux chefs d'établissement qu'ils sont soumis à des textes dont le respect est important pour faire fonctionner un établissement en toute intelligence.

6) Mouvement des enseignants pour la rentrée 2022

*Le vice rectorat a-t-il élaboré une projection concernant les postes enseignants pour la prochaine rentrée ?
Quand seront communiqués les postes libérés et ceux qui sont proposés au mouvement ?*

Le vice recteur indique qu'il n'a pas encore la dotation et les éléments pour élaborer le mouvement 2022. Il signale néanmoins que l'on doit tabler sur une fermeture de 2 à 3 postes. Dès réception des éléments encadrant le mouvement, le vice recteur s'engage à communiquer avec les syndicats élus.

7) Sortie du territoire lors des grandes vacances australes

Quelles seront les modalités qui encadreront ces sorties du territoire ?

Les élus FSU insistent sur le mal être psychologique que connaissent de nombreux enseignants qui se sentent emprisonnés sur le territoire car les vols commerciaux pour sortir de l'archipel sont actuellement inexistantes. De plus, l'absence de communication claire de la part des autorités sur les modalités de sortie du territoire lors des vacances australes de fin d'année est psychologiquement très difficile à gérer. Pour la grande majorité des enseignants, qui n'ont déjà pas pu se rendre en métropole à la fin de l'année 2020, il est fondamental, pour l'équilibre personnel, de pouvoir voir leurs familles en fin d'année. De plus, la quasi-totalité des enseignants ont fait l'effort de se faire vacciner, et ne comprendrait pas que l'on bride leur liberté de déplacement. La FSU indique qu'une décision du Conseil d'Etat du 12 mars 2021 met fin aux motifs impérieux au nom du « droit fondamental que dispose tout Français d'accéder à son pays ».

La FSU rappelle que les enseignants sont sous l'autorité du vice-recteur, et que ce dernier doit prendre en compte leur mal être et agir pour l'atténuer.

Le vice-recteur dit être parfaitement conscient des difficultés qu'éprouvent les enseignants et les partage personnellement. Il sait aussi que de nombreux enseignants ont interpellé personnellement les autorités sur cette problématique, mais estime que les démarches sur cette question doivent être concertées pour être productives. Aussi, il propose d'échanger avec le préfet dans la semaine sur cette question, et lui demandera de recevoir les enseignants du CTS qui sont légitimes pour débattre au nom de la communauté éducative car élus par cette dernière. Le secrétaire général participera également à cette rencontre.

La proposition est validée par les élus du CTS. Pour la FSU, cette question est fondamentale et doit être traitée rapidement car les collègues doivent obtenir des données précises et arrêtées pour gérer sereinement la fin d'année. Le cœur des échanges consistera notamment à obtenir des engagements qui permettraient aux personnes vaccinées de circuler librement et d'éviter une septaine, procédure qui, par le manque de places en sas hôtelier, complique les déplacements.

8) Projet éducatif des Iles Wallis et Futuna

Une réflexion est-elle prévue pour aboutir à un projet concerté et lisible ?

Le vice-recteur reconnaît que le projet éducatif 2018/2022 élaboré sous l'égide de Madame Baillou est trop dense pour être productif. Il attend l'arrivée en août des 6 nouveaux chefs d'établissement pour élaborer un nouveau projet éducatif simple et réalisable avec 3 objectifs bien définis. Au sein des établissements, des contrats d'objectifs seront établis puis les élus de l'AT, via la commission de l'enseignement, listeront aussi leurs attentes. Des dimensions comme le numérique ou le matériel pédagogique sont des éléments qui devraient être au cœur du futur projet éducatif.

Fin de la réunion à 17h45